

#62 / 2021 ↻ 1,60 €

# Le cheminot Cfdt: de France

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE L'UNION FÉDÉRALE  
DES CHEMINOTS & ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

DANS CE NUMÉRO

FOCUS SUR LA NOUVELLE ÉQUIPE CFTD CHEMINOTS | 6

LE VERDISSEMENT DU FERROVIAIRE | 13



## LA CFTD AGIT POUR GAGNER DES DROITS POUR TOUS LES CHEMINOTS !



LE GRAND-ANGLE DE  
CE NUMÉRO EST DÉDIÉ  
AUX CONTRACTUELS

# SOMMAIRE

10

## GRAND-ANGLE SPÉCIAL CONTRACTUELS

→ La CFDT Cheminots agit pour gagner des droits pour tous les agents



3

## EN BREF

→ Douze tracts parmi nos dernières communications syndicales

6

## LA NOUVELLE ÉQUIPE NATIONALE

→ Uni-e-s pour la défense et la protection de tous les cheminots

13

## LE VERDISSEMENT DU FERROVIAIRE

→ Au cœur des préoccupations du 21<sup>e</sup> siècle

15

## FUTUR RETRAITÉ DE LA SNCF

→ Comment rester informé-e par mon syndicat ?

Photo couverture © Freepik  
Ce numéro comprend une publicité MGC en 4<sup>e</sup> page de couverture.



## ÉDITO

**Thomas Cavel,**  
secrétaire général de la CFDT Cheminots

## ET DE TROIS...

Le troisième confinement a marqué **le passage à plus d'un an** de la crise sanitaire, sociale et économique. Les impacts psychologiques sont extrêmement forts et tapent dur. Pour autant, **l'espoir et la construction** guident notre action.

Pourquoi ? Car malgré la crise, **être auprès des salarié-e-s** est notre raison d'être. Comment ? Avec nos outils : le soutien et l'aide à chacune et chacun, la revendication et l'action pour améliorer le quotidien et les conditions de travail, la négociation de droits protecteurs, etc.

**L'accord APLD.** Obtenu par la CFDT Cheminots, il permet de protéger l'emploi, les rémunérations et crée des droits. Au-delà de cette victoire, il faut maintenant attaquer plusieurs sujets.

**La transposition des classifications et des rémunérations.** Pas de négociations, mais une concertation sur la base d'un décret à venir. Conséquence de la dénonciation de l'accord de branche : des droits en moins et des décisions qui seront imposées !

**La négociation d'un accord sur la gestion des parcours.** La CFDT Cheminots portera des revendications fortes sur les parcours professionnels, la valorisation des compétences, etc. Ancrés dans le quotidien des salariés, ces sujets sont au cœur de notre action et de nos revendications.

**Enfin, le télétravail.** La CFDT Cheminots a obtenu l'ouverture de négociations. Il faut améliorer grandement les dispositions actuelles et adapter le droit aux nouvelles réalités. Nous sommes, depuis toujours, créateurs de droits sur ce sujet et nous continuerons à pousser pour obtenir.

Ce nouveau numéro propose un dossier sur **la situation des agents contractuels.** Combat de longue date mené par La CFDT Cheminots, nous continuerons à **œuvrer pour gagner des droits** et des protections pour toutes et tous. Pour gérer ce copieux menu, pas de secret. Il faut **des équipes mobilisées** et solidaires. Le bureau national élu en octobre dernier vous est présenté.

Des femmes et des hommes d'expériences différentes, mais aux compétences complémentaires le composent. En lien avec les équipes nationales, régionales et locales de la CFDT Cheminots, nous mettrons toute notre énergie pour **relever ces défis**, protéger les cheminot-e-s, faire gagner de nouveaux droits, développer et faire gagner la CFDT Cheminots : les seuls objectifs qui valent ! ●

**Cfdt:** FGTE  
**CHEMINOTS**

5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis  
01 76 58 12 21  
www.cfdtcheminots.org  
contact@cfdtcheminots.org  
CFDT-Cheminots-Officiel  
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France  
#62 / 2021  
N° CPPAP : 0722 S 07026

Directeur de la publication  
THOMAS CAVEL

Directeur adjoint de la publication  
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef  
ALI BENHADJBA

Ont participé à ce numéro  
JOËL RAUSA, STÉPHANE SOMMER,  
FABRICE CHAMBELLAND ET  
PASCAL DESCAMPS

PEFC 10-31-1243

Crédits photo  
CFDT, DR, FREEPIK & FLATICON

Imprimé en France par  
L'ARTÉSIENNE

Nous contacter  
prenom.nom@cfdtcheminots.org

IMPRIM'VERT



# EN BRÈF

## PARMI NOS DERNIÈRES COMMUNICATIONS

### TROISIÈME CONFINEMENT

## LA CFTD A DEMANDÉ UNE AUDIENCE

Au lendemain des annonces du chef de l'État, la CFTD Cheminots a immédiatement déposé une demande d'audience nationale auprès du DRH du Groupe public SNCF afin de pouvoir obtenir de nouvelles mesures protectrices pour les agents. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3mq77q>

### THELLO

## NAO & PSE 2021 : UNE ANNÉE À SEC

La renégociation des heures supplémentaires, de la prime d'ancienneté et de la prime RHR étaient nos revendications clés au sein de Thello pour cette année. Celles-ci datent de nombreuses années, voire depuis la création de l'entreprise Thello. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3sWdXkW>

### LES GARANTIES DE L'APLD

## ASCT : 90 % MINIMUM DE VOTRE SALAIRE !

Tout ce qui est élément fixe est garanti à 100 %. Tout ce qui est repris comme EV sur votre fiche de paie – hors allocations de déplacement pour les roulants – sera considéré pour atteindre les 90 % du net garanti. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3cTP5EH>

### QUESTIONNAIRE SNCF RÉSEAU

## LA CFTD VOUS DONNE LA PAROLE

Participez dès à présent à l'enquête CFTD en ligne concernant le projet *Maintenir demain* de SNCF Réseau sur la réorganisation de la maintenance des infrapôles. Vos avis, très importants, nous aideront à porter vos problématiques auprès de la direction. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3rUCLsa>



PARTICIPER À L'ENQUÊTE  
<https://bit.ly/390tZFT>

## QUESTIONNAIRE GARES & CONNEXIONS VOTRE AVIS DOIT COMPTER !

La Direction de Gares & Connexions présentait aux élus du CSE ce qu'elle estimait être une démarche de retour d'expérience. Une quarantaine d'entretiens prévus, exclusivement réalisés auprès des managers, soit environ 1 % des salariés. Au regard de cette mascarade, la délégation CFDT faisait le choix de quitter la séance ! ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3sTIZK4>



PARTICIPER À L'ENQUÊTE  
<https://bit.ly/39N6FZZ>

## MANUTENTION FERROVIAIRE OUI À LA PRIME MACRON POUR TOUS

La CFDT Cheminots a demandé aux entreprises de la branche de la manutention ferroviaire le versement des 1 000 euros de la prime dite Macron à l'ensemble des salariés qui, par leur métier ou fonction, sont ou ont été exposés à la Covid-19. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/2QOYKAm>

## TÉLÉTRAVAIL NOS REVENDICATIONS POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

Depuis le début de la crise sanitaire, le télétravail est devenu une organisation obligée pour beaucoup de cheminots. La 3<sup>e</sup> vague ne va pas améliorer la situation. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3wusPZP>

## DEVENIR PROPRIÉTAIRE AVEC LA SNCF LA CFDT A OBTENU L'AUGMENTATION DU PRÊT À TAUX ZÉRO

Ce montant qui s'élevait à 30 000 euros en 2020 pour les cheminots vivant en IDF a été porté à 40 000 euros jusqu'au 31 décembre ! Nous continuerons notre travail revendicatif afin d'élargir ce dispositif à la province. Une question sur ce dispositif ? Écrivez-nous : [logement@cfdtcheminots.org](mailto:logement@cfdtcheminots.org) ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/310dXr1>

## AGENTS DE MAÎTRISE & CADRES

# FLEX OFFICE : LES CONSÉQUENCES

« Le bureau est plus qu'une place assise où je viens travailler. Je dois être capable de m'y projeter quand je parle de mon travail. Quand cette projection n'est plus possible et que je dois connaître l'angoisse de ne pas avoir de place, c'est mon image de "moi au travail" qui se dégrade, ce qui aura un impact sur mon engagement dans l'entreprise ». ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3dG3Bil>

## DÉMATÉRIALISATION DES FACILITÉS DE CIRCULATION

# LA CFDT A DEMANDÉ LE REPORT DU PROJET

Un projet économique avec des conséquences sur les salariés des agences paie & famille, les ayants droit et les retraités... Où en est-on aujourd'hui de nos revendications et des réponses de l'entreprise ? ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/3ms1L9c>

## EUROSTAR

# LA CFDT A INTERPELLÉ LE DIRECTEUR

La CFDT vient de demander à Jacques Damas d'être reçue dans les meilleurs délais ! Alors que les conséquences de l'activité partielle ne cessent de se faire ressentir, la CFDT tire la sonnette d'alarme et souhaite une rencontre pour aborder trois sujets cruciaux. ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/2Q4RDqs>

## GU, GA & GM VOYAGEURS

# APS : LE GRAND CHAMBOULEMENT

La mise en place d'un outil APS dans une entreprise a pour objectif clair de réduire les coûts de production. La CFDT a posé une demande d'audience afin d'obtenir les réponses attendues sur les volets RH et sociaux inhérents à ces projets. En effet, ils n'ont pas pu être abordés de manière précise et détaillée. La CFDT saura défendre les intérêts des agents face à l'arrivée de ces logiciels ! ●



ALLER PLUS LOIN  
<https://bit.ly/39PKJg6>



**THOMAS CAVEL,**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
thomas.cavel@cfdtcheminots.org  
06 70 64 25 25



**PASCAL COUTURIER,**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**  
couturier.pascal@fgaac.org  
06 70 69 35 10

# UNI-E-S POUR LA DÉFENSE DE TOUS LES CHEMINOTS

**L'Assemblée générale de la CFDT Cheminots a eu lieu les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre derniers. Dans un contexte sanitaire très particulier, ce moment démocratique indispensable à la vie syndicale et au débat s'est tenu grâce à des moyens dématérialisés.**

Texte **La rédaction** | Photo **CFDT**

J'ai 43 ans et je travaille dans le monde ferroviaire depuis 2002. L'engagement syndical avec la CFDT est arrivé dès 2004. Depuis, j'ai été élu en CE, CSE et CHSCT. Jusqu'en 2009, j'ai assuré des missions dans des services institutionnels et juridiques. Après une formation complémentaire, j'ai rejoint les horaires, la conception et la régulation sectorielle. Ma vie syndicale a été marquée par les grandes étapes de ces dernières années : réforme ferroviaire de 2014 et 2018, temps de travail en 2016, mise en place des CSE, réforme des retraites en 2019... Élu au sein du bureau national à partir de 2016, j'ai pu contribuer à l'action de la CFDT Cheminots dans tous ces moments. J'ai été élu secrétaire général en décembre 2019, à la suite de Didier Aubert. Vous pouvez compter sur les membres de ce nouveau bureau national pour apporter toutes leurs compétences à la CFDT, avec énergie et solidarité. ●

À gé de 44 ans, j'ai intégré la SNCF à l'âge de 22 ans en tant que conducteur au dépôt de Mulhouse. Mon parcours m'a amené à changer plusieurs fois de résidence et à circuler sur de nombreuses lignes de l'est et du sud-est de la France. J'ai également été moniteur, formateur et gestionnaire de moyens en poste opérationnel en 3x8, mais également à la programmation. Adhérent à la FGAAC-CFDT depuis 2005, mon investissement syndical a commencé en 2009 comme trésorier adjoint. J'ai ensuite été secrétaire d'union de sections et membre du bureau de l'UPR sur la région BFC. J'ai eu différents mandats régionaux (CE, CHSCT, etc.) avant de prendre des responsabilités nationales. J'ai rejoint l'équipe du nouveau bureau national de la CFDT Cheminots en octobre 2020. Je suis également secrétaire général du Syndicat national professionnel des conducteurs de train (FGAAC-CFDT) et secrétaire fédéral au sein du bureau de notre fédération FGTE. ●



**ANNE GUEZENNEC,**  
**TRÉSORIÈRE**  
anne.guezennec@cfdtcheminots.org  
06 74 42 72 82



**SÉBASTIEN MARIANI,**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**  
sebastien.mariani@cfdtcheminots.org  
06 86 06 65 39



**NICOLAS ROISSARD,**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT**  
nicolas.roissard@cfdtcheminots.org  
06 15 45 12 59

C heminote depuis 25 ans, j'ai intégré la SNCF en tant qu'agent commercial à la réserve en Gare de l'Est à Paris. Les conditions de parcours professionnel m'ont permis de découvrir les différents postes commerciaux et de passer l'examen de technicien commercial en 2004. J'ai exercé également en tant que DPx, chef d'escale et gestionnaire du plan de transport et d'information voyageurs, ce qui m'a permis de m'ouvrir au monde de la traction et du matériel. Depuis 16 ans, je m'investis auprès des cheminots en tant que militante CFDT avec diverses fonctions : DP, CHSCT, déléguée de commission, élue au CSE HBK, CCSCT et membre au sein du bureau national de la CFDT Cheminots. Ces expériences professionnelles et syndicales sont enrichissantes et contribuent à être aux côtés des cheminots pour les défendre et acquérir de nouveaux droits. ●

À gé de 43 ans, je suis entré à RFF en 2003 avant d'intégrer SNCF Réseau et le statut cheminot. Ma formation en urbanisme et en sciences politiques m'a conduit à des fonctions dans la sphère publique et l'aménagement du territoire avant de rejoindre le Groupe ferroviaire pour des missions relatives aux affaires juridiques et à la conformité (référentiels Infra, protection des données, valorisation des lignes fermées, etc.). En 2007, je deviens délégué syndical CFDT à RFF : 1<sup>re</sup> OS majoritaire, nous sommes les seuls à construire des positions communes RFF-SNCF avec la CFDT Cheminots. Élu au bureau national UFCAC depuis 2013, j'ai été membre du Conseil de surveillance SNCF représentant les salariés. Je suis aussi secrétaire général adjoint de la Fédération générale des transports et de l'environnement (FGTE-CFDT) et membre du Conseil économique social et environnemental (CESE). ●

V oilà déjà plus de 21 ans que je suis fier d'être cheminot. Cheminot atypique, car entré tardivement à l'âge de 27 ans par choix, après un parcours dans de multiples SSII, qui m'a ouvert l'esprit sur le monde extérieur. Atypique également, car mon parcours SNCF s'est déroulé dans des activités SI et RH qui ne sont, certes, pas le cœur de métier SNCF, mais à la CFDT, c'est bien notre pluralité qui fait notre force. Depuis 13 ans, je m'investis pour les cheminots grâce à la CFDT avec un parcours syndical varié : DP, CHSCT, CE, RS CE / CSE SA SNCF, secrétaire de syndicat et depuis octobre dernier, grâce à votre confiance, j'ai été renouvelé pour un second mandat au sein du bureau national. Je suis également trésorier adjoint. Si certains me qualifient de *couteau suisse CFDT*, je me vois plutôt comme une ressource de la CFDT qui affectionne de contribuer à toujours mieux représenter et défendre les cheminots. ●



**FABRICE CHAMBELLAND,  
SECRÉTAIRE NATIONAL**

[fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org](mailto:fabrice.chambelland@cfdtcheminots.org)  
06 27 70 45 58



**SYLVIE FRÉMONT,  
SECRÉTAIRE NATIONALE**

[sylvie.fremont@cfdtcheminots.org](mailto:sylvie.fremont@cfdtcheminots.org)  
07 60 81 50 68



**JOËL RAUSA,  
SECRÉTAIRE NATIONAL**

[joel.rausa@cfdtcheminots.org](mailto:joel.rausa@cfdtcheminots.org)  
06 19 60 32 20

J'ai 50 ans et je suis cheminot depuis l'âge de 16 ans, quand j'ai intégré le Matériel comme apprenti au Centre d'apprentissage de Villeneuve. J'ai ensuite effectué les cours de promotion professionnelle du second degré (CPP2) à Oullins Machines avant de revenir sur ma région d'origine aux EALE (les sous-stations) à 24 ans. J'ai exercé en maintenance EALE, comme régulateur sous-station, puis DPx mécanique à l'établissement Maintenance et Traction de Dijon, responsable environnement-incendie, travaux nettoyage, RSS formateur et assistant maintenance EALE. J'ai adhéré à la CFDT en 2007 et n'ai cessé d'avoir un mandat : DP cadres, RS au CE Maintenance et Travaux, etc. Aujourd'hui, je suis élu au CSE TER BFC et siège en instance commune du CCGPF et au Comité d'entreprise européen (CEE). Je suis secrétaire national CFDT Cheminots depuis octobre dernier et secrétaire général du Syndicat national des cheminots & activités complémentaires (SNCAC CFDT). ●

À gée de 45 ans, j'ai intégré la SNCF en 2001, après quelques années dans le privé. Ma carrière a débuté au sein de l'Infrastructure en tant qu'assistante de gestion. J'ai ensuite exercé au sein de l'Immobilier avant de rejoindre Gares & Connexions en 2013. Mon parcours est essentiellement orienté gestion finances, j'ai d'ailleurs validé la formation de l'École supérieure des cadres finances (ESCF) en 2012, mais j'ai également occupé les fonctions de directrice de projets régionaux gares. Concernant mes mandats, j'ai été membre puis secrétaire de CHSCT et je suis actuellement élue au CSE G&C. Je suis responsable de la partie G&C au sein de l'Union des sections syndicales des directions centrales du Syndicat national des cheminots & activités complémentaires et secrétaire nationale CFDT Cheminots depuis octobre 2020. Je suis également conseillère municipale de ma commune. ●

J'ai 55 ans et j'ai rejoint la SNCF il y a déjà 30 ans comme contrôleur sur la région Occitanie. Trois ans plus tard, j'ai passé mon examen de technicien commercial. J'ai ensuite tenu plusieurs postes dans le réseau trains : 3X8 à la commande, responsable d'équipe, responsable de commande et responsable lutte antifraude. Mon engagement à la CFDT date de mon entrée dans la vie active à l'âge de 19 ans. Parmi toutes les valeurs portées par la CFDT, celle de l'émancipation est la pierre angulaire de mon action syndicale. Cet engagement m'a permis d'œuvrer pour les cheminots en tant qu'élue DP, délégué notations, responsable syndical au CE Midi-Pyrénées puis au CSE TGV Axe Atlantique, secrétaire de la région Occitanie, mais également comme conseiller au CESER Occitanie. J'ai rejoint en octobre 2020 l'équipe du bureau national de la CFDT Cheminots pour une nouvelle aventure humaine ! ●



**BAZOUMANA SANOGO,  
SECRÉTAIRE NATIONAL**

[bazoumana.sanogo@cfdtcheminots.org](mailto:bazoumana.sanogo@cfdtcheminots.org)  
06 21 05 06 65



**SABINE LE TOQUIN,  
SECRÉTAIRE NATIONALE**

[sabine.letquin@cfdtcheminots.org](mailto:sabine.letquin@cfdtcheminots.org)  
06 87 42 26 08



**VANESSA L'HOMMEL,  
SECRÉTAIRE NATIONALE**

[vanessa.lhomel@cfdtcheminots.org](mailto:vanessa.lhomel@cfdtcheminots.org)  
06 83 26 08 89

**A**gé de 48 ans, je suis entré à la SNCF en 1997, au sein de la région de Paris Nord, avec mon DEUG CBG en poche. J'ai apprécié d'intégrer une entreprise qui m'a permis de m'épanouir et m'a ouvert d'autres horizons. Après avoir adhéré en 2000 à la CFDT, j'ai pu exercer des mandats d'élu DP, CHSCT et CE. Cette nouvelle vie que m'a offerte la CFDT a stimulé mon épanouissement personnel et professionnel, me conduisant notamment à reprendre mes études pour décrocher un master en marketing et communication. Après quelques postes dans l'entreprise comme responsable travaux et surtout chef d'escale sur Paris Nord, j'ai eu la chance de pouvoir intégrer l'équipe nationale CFDT Cheminots en tant que développeur, puis secrétaire national depuis 2014. Je suis fier de brandir haut et fort nos exigences CFDT porteuses d'avancées sociales et d'émancipation au profit de tous les travailleurs du rail. ●

**A**gée de 43 ans, cela a fait 20 ans il y a peu, après une expérience professionnelle dans le privé, que j'ai rejoint notre grande et belle entreprise. La CFDT et moi nous sommes *reconnues* quasi immédiatement. C'est à l'occasion d'un conflit local – les discours et les militants *oranges* sortaient particulièrement du lot – que je me suis rapprochée de la CFDT. C'est ainsi que l'on m'a rapidement confié un mandat de CHSCT en Bretagne, me menant naturellement vers la DP, le CE, le CCE et surtout, vers le Groupe technique national trains en tant que coanimatrice. En parallèle, j'ai été responsable de la section trains de Rennes, puis secrétaire générale adjointe du Syndicat régional des cheminots et activités complémentaires de Bretagne. C'est fin 2014 que j'ai intégré le bureau national de la CFDT Cheminots et que depuis j'ai à cœur de défendre les valeurs de ce syndicat. ●

**J**'ai 45 ans et je suis entrée à la SNCF il y a 23 ans. J'ai été embauchée comme opératrice Filière 27 en Lorraine. J'ai d'abord tenu un poste d'agent circulation en voie unique puis, à sa suppression, j'ai été chef de manœuvre. Je suis ensuite passée à la réserve escale / manœuvre pour revenir à la circulation en 2006 comme agent circulation et chef circulation. J'ai adhéré très tôt à la CFDT et ai depuis eu des mandats de déléguée du personnel. Je suis aujourd'hui élue suppléante sur la ZP Nord-Est-Normandie, mais aussi RPx sur l'EIC LORCA, secrétaire générale de l'Union des sections syndicales Lorraine Champagne Ardenne et secrétaire nationale CFDT Cheminots depuis octobre dernier. Je suis particulièrement attachée à la notion de sécurité ferroviaire et très attentive à la manière dont mes collègues apprennent, vivent et ressentent leur métier et notre entreprise. ●

# AGENTS CONTRACTUELS : LA CFDT CHEMINOTS AGIT POUR GAGNER DES DROITS !

**Absence ou oubli de primes de travail, disparités de salaire à l'embauche en fonction de la date de recrutement, oubli lors des notations, etc. La vie des agents contractuels de la SNCF est marquée par l'absence de lisibilité. La situation est telle que leurs droits sont constamment sujets à interprétation, y compris par certains acteurs RH. Audience CFDT.**

Texte **Ali Benhadjba, Stéphane Sommer & Joël Rausa** | Photo **Freepik**

Un exemple qui pourrait se reproduire... Chacun a en mémoire la situation des chibanis et de ses conséquences sociales pour toute une partie de cheminots... Alors que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le CDI est devenu la norme d'emploi avec la fin du recrutement au statut et que le décret sur les classifications et sa nécessaire transcription dans les emplois de la SNCF prend du retard, la CFDT Cheminots remet le dossier des contractuels – anciens et nouveaux – à l'ordre du jour !

## **FIN DU RECRUTEMENT AU STATUT CE QUI CHANGE POUR LES NOUVEAUX EMBAUCHÉS**

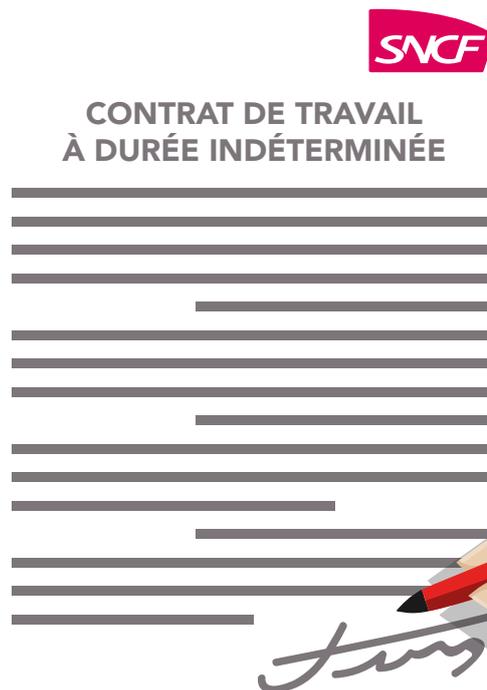
Depuis la fin du recrutement au statut, les nouveaux embauchés sont recrutés en CDI. Auparavant, il existait des cadres d'emploi en fonction de leurs situations (annexe A1, A3, B et C du GRH 00254). Nombreux sont les contractuels embauchés avant ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à s'interroger sur leurs droits : gestion des parcours, équité de rémunération, absence de réponses RH, etc.

## **PAS D'AMÉNAGEMENT DU GRH 00254**

La direction a choisi de ventiler ce référentiel entre différents textes RH, les règlements intérieurs des nouvelles sociétés anonymes et les contrats de travail. L'accès à l'information et aux droits est ainsi rendu plus compliqué.

## **PAS DE PRIME D'ANCIENNETÉ**

La dénonciation par certains syndicats de l'accord de branche sur les classifications et les rému-



nérations a fait perdre 67 millions d'euros de mesures salariales, en privant tous les contractuels de la prime d'ancienneté entre autres.

## **QUELLES CONSÉQUENCES ?**

Le législateur a dû reprendre par ordonnance puis par décret la recommandation patronale qui est très inférieure à ce qui avait été négocié par la CFDT, notamment sur la reconnaissance de l'an-



cienneté et sur les heures de travail de nuit. La transposition du décret à la SNCF se fera après une simple concertation : il y aura des discussions, mais à la fin, la direction seule tranchera.

## LE DIALOGUE SOCIAL À LA SNCF ? DES SYNDICATS QUI REFUSENT DES DROITS NOUVEAUX ET UN ÉTAT QUI INTERVIENT AU MINIMUM...

### LA CFDT REPREND LES CHOSES EN MAIN

La CFDT a demandé que ce contexte social soit mieux expliqué par les acteurs RH. Les nouveaux cheminots doivent être clairement informés sur leurs droits et leur déroulement de carrière. La CFDT a notamment demandé que soit remis à l'embauche un document qui les liste et que l'on précise également si des particularités s'appliquent au métier exercé. Par exemple, le paiement de la prime de travail pour les seuls ADC et ASCT.

### RÉMUNÉRATION ET ANCIENNETÉ

La CFDT a demandé qu'une clarification soit faite pour les nouveaux embauchés en leur restituant tout ce qui leur revient de droit : le salaire de base, la gratification de vacances, la gratification annuelle d'exploitation, l'allocation familiale supplémentaire (AFS), une part variable versée en

fonction de la performance et les montants versés selon les contraintes spécifiques aux conditions d'utilisation (GRH 00131 et ses annexes ou référentiels spécifiques aux métiers).

### ET APRÈS ?

Les éléments variables de solde (EVS) doivent être intégralement repris, comme les gratifications telles que celles pour distinctions honorifiques ou exceptionnelles. La direction a répondu positivement et veillera à un rappel auprès du réseau RH.

### LA PRIME DE RÉSERVE

La CFDT Cheminots a remonté de nombreux cas de nouveaux agents embauchés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ne percevant pas de prime de réserve. Le prétexte avancé est que cette prime de réserve est calculée sur la base de la prime de travail que ne touchent pas ces contractuels. Certains établissements appliquent une règle de 3 en simulant ce montant, d'autres non.

### LA CFDT A RAPPELÉ LE PRINCIPE JURIDIQUE DE NON-DISCRIMINATION

Il faut des pratiques homogènes pour une équité de traitement entre les agents, qu'ils soient embauchés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ou après et statutaires ou non. La CFDT Cheminots a demandé un audit en ce sens. ☺☺☺

La direction s'est engagée à faire un rappel auprès des différentes activités.

### QUID DES AUGMENTATIONS ANNUELLES ?

Pour la direction, 90 % des contractuels sont revalorisés annuellement. Cette année, les contractuels dont le salaire se situe à un niveau équivalent aux PR 4 à 11 verront leur rémunération évoluer dans les mêmes conditions que les statutaires.

### POUR LES ANNEXES C ET LES NOUVEAUX CONTRATS

Les agents bénéficient d'une revalorisation dans les limites d'une enveloppe dont le pourcentage est équivalent à la revalorisation des statutaires. Lors de cette audience, la CFDT a demandé que les contractuels soient associés aux exercices de notation. Pour la CFDT, il n'est pas acceptable que les contractuels soient exclus de ce dispositif.

## LA CFDT CHEMINOTS REVENDIQUE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE DÉFENSE ET DE REPRÉSENTATION DE TOUS LES SALARIÉS AFIN QUE CHAQUE CHEMINOT AIT VOIX AU CHAPITRE LORS DES PROCHAINES NOTATIONS.

### LA DIRECTION INDIQUE ABORDER CES SUJETS LORS DES NAO

La CFDT a démontré qu'il existait de nouveaux contrats avec une rémunération de base inférieure au SMIC dans certaines SA. La CFDT a fait savoir que certains contractuels n'étaient même pas mentionnés dans l'exercice de notation. La direction s'est engagée à prendre les dispositions nécessaires. Un rappel sera fait.

### INACCEPTABLE

### ET LES DIFFÉRENCES SALARIALES À L'EMBAUCHE ?

La CFDT Cheminots a remonté des cas d'écart salariaux importants entre les nouveaux embauchés et les contractuels déjà en poste.

## LA CFDT A PRIS UN EXEMPLE METTANT EN ÉVIDENCE UNE DIFFÉRENCE DE 500 EUROS MENSUELS DE TRAITEMENT POUR DEUX CHEMINOTS EFFECTUANT UNE MÊME TÂCHE ET ÉTANT DU MÊME MÉTIER.

La direction s'est retranchée derrière le fait que des écarts salariaux peuvent être justifiés en fonc-



tion de l'expérience ou des tensions de recrutement sur les bassins d'emploi.

### À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL !

Les inégalités ne sont pas tolérables et la CFDT se battra par tous les moyens, y compris juridiques, pour qu'elles cessent. Par ailleurs, c'est un message négatif pour la fidélisation à la SNCF. La direction s'est engagée à résorber ces distorsions à l'issue de la concertation sur la transposition du décret sur les classifications.

L'un des enjeux des prochaines NAO à venir sera d'instaurer une vraie transparence sur les rémunérations en communiquant aux syndicats les rémunérations moyennes par type d'emploi. La CFDT a également demandé que les délégués de notations soient informés sur la situation des contractuels relevant de leurs périmètres.

### QUEL CALENDRIER POUR LA PÉRIODE DE CONCERTATION ?

Pour la direction, il n'y aura pas de remise en cause des rémunérations actuelles. En effet, on ne modifie pas substantiellement le contrat de travail et cela ne nécessite pas – selon elle – ni l'accord du salarié ni un avenant au contrat de travail. Toutefois, chaque agent sera informé individuellement début 2022 (*voir l'infographie*).

### VERS UN TREIZIÈME MOIS POUR TOUS ?

La direction a fait savoir qu'elle réfléchissait à réintégrer la prime de fin d'année (PFA) dans le salaire mensuel pour les A1. La CFDT a rappelé son attachement à un véritable 13<sup>e</sup> mois.

### L'EXEMPLE DES ANNEXES C

Ces cheminots ne disposent ni d'une reconnaissance d'ancienneté ni d'un 13<sup>e</sup> mois. Le 13<sup>e</sup> mois pour tous pourrait constituer un marqueur fort d'appartenance au Groupe. La CFDT s'y engage dès à présent ! ●



Complément de lecture

Cliquez ici pour en savoir plus sur dénonciation de l'accord de branche classif' / rému' ou allez sur <https://bit.ly/39Q7WyH>

# AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU 21<sup>E</sup> SIÈCLE

**La neutralité carbone en 2050 est l'objectif principal retenu par la France pour sa politique d'atténuation du changement climatique, en application de l'accord de Paris conclu en 2015.**

Texte **Fabrice Chambelland** | Photo **Alstom Coradia & DR**

Cet objectif de neutralité est une excellente nouvelle pour le développement du modèle ferroviaire. Néanmoins, de nombreux sujets restent à traiter pour concourir à la neutralité carbone du système ferroviaire français. *Le Cheminot de France* revient pour vous sur ces enjeux.

## #1

**LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES  
PASSENT EN PARTIE PAR LES DÉCISIONS  
DES AUTORITÉS ORGANISATRICES**

La SNCF l'a annoncé, le TGV du futur sera vert. La stratégie de la SA Voyageurs est orientée vers une neutralité carbone et entend bien, au sortir de la crise sanitaire, jouer de son image de transporteur le plus écologique pour repeupler les trains. Pour cela, elle s'est adjoint les services d'un navigateur renommé, lui-même entrepreneur : François Gabart (*voir La vie du rail de mars dernier*). Qui plus est, TGV bénéficie d'un report du trafic aérien national en raison des nouvelles obligations législatives en la matière.

En revanche, cela n'est pas aussi simple pour le réseau ferroviaire vert en région. Les autorités organisatrices des transports orientent les stratégies d'acquisition du matériel roulant, mais aussi des installations fixes et notamment de traction électrique ou de maintenance concourant à l'atteinte de ces objectifs. Les experts Matériel ne sont pas toujours entendus quant aux solutions retenues par les régions. Le contexte électoral joue un rôle non négligeable, avec des effets d'annonce d'une part et une politique dans le long terme qui risque subir les affres des alternances politiques.

## #2

**ANALYSER CHAQUE SITUATION  
DE BOUT EN BOUT EST UN PRÉALABLE  
À TOUTE ORIENTATION STRATÉGIQUE**

La première chose à réaliser pour choisir le modèle le plus efficace est de réaliser une analyse fine de la situation en mesurant, pour chaque solution envisagée, les gains espérés en matière de décarbonation et les coûts pour le contribuable. Ces bilans sont-ils systématiquement réalisés ? En région, en tous cas, ils ne sont pas toujours diffusés et cela crée, *a minima*, un sentiment de parti pris préjudiciable à l'image des politiques vertes mises en œuvre.

## #3

**SE MÉFIER DES EFFETS DE MODE...  
HYDROGÈNE EN VOGUE OU SURFER  
SUR CETTE VAGUE ?**

Si quatre régions administratives sont sous le feu de la rampe avec l'acquisition auprès d'Alstom de matériel Régional hydrogène, il n'en reste pas moins vrai que le verdissement de ce mode de transport ferroviaire est aujourd'hui contesté. Les journalistes Éric Beziat et Nabil Wakim se questionnent dans un article du *Monde* paru le 29 mars dernier. ☺☺☺



« Ce foisonnement est nourri par un double espoir : celui d'une revitalisation de territoires en risque de désindustrialisation et celui d'une décarbonation de l'économie française. L'hydrogène est dorénavant l'option rêvée de salariés ou de décideurs se trouvant face à des plans sociaux. C'est le cas pour les employés de General Electric, à Belfort, confrontés à une crise du marché des turbines. À Rodez, pour sauvegarder une partie des emplois du site emblématique de Bosch, en grande difficulté en raison de la baisse du diesel, l'une des solutions retenues est le développement d'activités liées à l'hydrogène. Mais cette solution, parfois brandie comme une solution miracle pour sauver des sites, est souvent présentée sans détails en matière d'emplois et de projets industriels ».

« Un litre d'essence contient autant d'énergie que quatre litres d'hydrogène liquéfié. Rendre l'hydrogène liquide est un processus coûteux ! Les piles à combustible ont également un rendement deux à trois fois plus faible que les batteries. Les usages de l'hydrogène sont à privilégier pour les transports qu'on ne peut électrifier », souligne Cédric Philibert, ancien de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans cet article du journal *Le Monde*. Ce qui n'est pas le cas du ferroviaire...

## #4

### LA SOLUTION DOIT INTÉGRER LE SYSTÈME MATÉRIEL ROULANT, MAIS AUSSI LES INSTALLATIONS FIXES

Cette assertion relève pleinement du bon sens, et elle trouve toute sa place dans l'enjeu d'un verdissement vertueux du ferroviaire. Cet enjeu a été pleinement compris par les ingénieurs des directions techniques de la SA Réseau. Dans la continuité d'une volonté de design du Réseau impulsé dans le cadre du projet Nouvel'R, les projets s'adaptent aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Dans un article paru dans la *Revue générale des chemins de fer* en octobre 2020, Christian Courtois, directeur du département Traction électrique (DT Réseau) et Philippe Bertier, adjoint chef de Pôle Stratégie et pilotage SNCF Réseau énumèrent la liste des dispositifs d'alimentation dite frugale :

- **électrification interopérable** (électrification partielle en évitant les ouvrages d'art franchis « sur l'erre » par les engins moteurs ;
- **smart électrification** : mix d'électrification partielle et de trains électriques équipés de batteries pour les parties non électrifiées ;
- **last mile** : électrification à faible coût pour les embranchements ferroviaires ;
- **voie de service** : même principe que le *last mile* pour les voies de service.

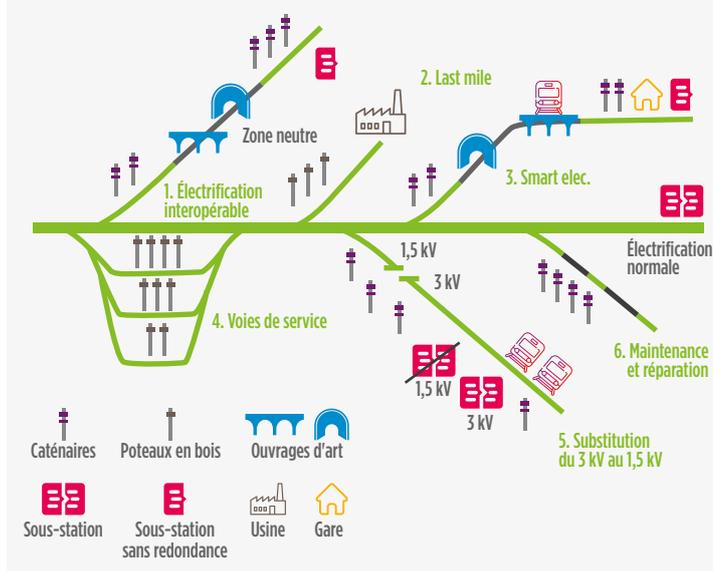
Des solutions sont également recherchées pour améliorer le rendement des installations, notamment par le passage du 1 500 volts continu en 3 000 volts.

## #5

### LE FRET DOIT AUSSI TROUVER SA PLACE DANS LE DISPOSITIF

Pour la CFDT Cheminots, les orientations stratégiques et les choix technologiques retenus doivent aussi anticiper les politiques futures de transports verts. Dans ces choix, Fret doit retrouver les voies ferrées. La part modale du fret ferroviaire ne comprend aujourd'hui que 10 % de la totalité du fret transporté. C'est trop peu. Les pouvoirs publics, l'État et les régions en particulier ne peuvent se satisfaire d'un tel résultat pour atteindre les objectifs ambitieux, mais nécessaires de la COP 21. Les régions ont donc leur part de responsabilité dans les choix technologiques qui seront réalisés et en particulier pour les lignes de desserte fine du territoire et les infrastructures retenues. La stratégie de train léger sur ces lignes est donc potentiellement un risque pour le retour du fret sur les rails dits capillaires. L'État possède aussi sa part de responsabilité dans la signature des protocoles d'accord avec chaque région pour ce qui concerne ces lignes de desserte fine. La loi d'orientation a ouvert la possibilité de ces choix. Il faudra les envisager dans la durée et dans la globalité des thématiques de mobilité et d'énergie. Le verdissement du ferroviaire doit répondre efficacement à toutes ces questions s'il veut être réussi ! ●

## LES PRINCIPALES PISTES DE LA LOGIQUE FRUGALE



© LA CFDT CHEMINOTS D'APRÈS DR

# COMMENT RESTER EN CONTACT AVEC TON SYNDICAT ?

**Adhérent ou militant à la CFDT, aujourd'hui, en tant d'actif, tu dépends d'une union professionnelle régionale (UPR). Demain, tu seras en retraite, alors comment faire pour continuer à recevoir l'information syndicale ?**

Texte **Pascal Descamps** | Photo **Freepik**



**R**ejoins l'Union territoriale des retraités (UTR) ou l'Union régionale des retraités du transport et de l'environnement (URRTE) de ta région pour continuer à recevoir des informations.

## **POURQUOI ADHÉRER À TON UTR OU URRTE ?**

**#1 Pour renforcer la structure** qui défend au quotidien tes droits et ton pouvoir d'achat.

**#2 Pour bénéficier d'une mutuelle** négociée pour les retraités de la Fédération générale des transports & de l'environnement CFDT.

## **LES RETRAITÉS DOIVENT AUSSI SE DÉFENDRE, ALORS REJOINS-NOUS !**

La cotisation pour les retraités est 0,5 % de tes revenus, dont 66 % sont déductibles de ta déclaration d'impôts. ●



La MGC soutient  
ses adhérents athlètes

## Kevin Bouly

cheminot  
adhérent MGC  
Haltérophilie

Champion d'Europe Masters 2020  
Champion de France de 2009 à 2016  
Champion du monde 2016  
Médaille d'or au World Masters Game 2017

Mutuelle santé • Prévention • Prévoyance



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 678 550, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'Abbé G. Henocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

[mutuelleMGC.fr](http://mutuelleMGC.fr)

